

17.08.2010 - 11:19 Uhr

comparis.ch commente la nouvelle offre «Orange Me» - Orange lance la guerre des tarifs

Zürich (ots) -

Remarque : les tableaux peuvent être téléchargés en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Orange présente aujourd'hui son nouvel abonnement de téléphonie mobile. comparis.ch a analysé «Orange Me»: la nouvelle offre est bien plus avantageuse que les abonnements Orange actuels - surtout pour les usagers fréquents - et dépasse même Sunrise, le chef de file actuel en termes de prix.

Après le refus de la fusion avec Sunrise, on attendait avec impatience le nouveau positionnement d'Orange sur le marché de la téléphonie mobile. La nouvelle offre «Orange Me» remplace tous les abonnements mobiles existants (à l'exception de «Prima») et doit permettre aux consommateurs de choisir individuellement et en fonction de leurs habitudes d'utilisation personnelles les prestations mobiles souhaitées. Les clients Orange actuels conservent leur abonnement actuel ou ont la possibilité de passer à Orange Me. Le service de comparaison en ligne comparis.ch a examiné le nouveau produit en détail.

Un choix plus avantageux pour presque tous les clients Orange
Pour la presque totalité des clients d'Orange, «Orange Me» sera plus avantageux qu'«Optima», l'abonnement Orange le plus populaire. Selon une estimation de comparis.ch, avec Orange Me les clients paient en moyenne environ 25% de moins qu'avec Optima. Toutefois les clients doivent choisir la variante d'Orange Me qui leur sera la plus favorable.

Pour les clients Orange qui téléphonent moins de 70 minutes par mois, «Prima» reste comme par le passé l'offre la plus avantageuse. Mais la restriction de Prima (une fois le forfait mensuel utilisé, les clients ne peuvent continuer de téléphoner que s'ils ont rechargé leur crédit) devrait retenir nombre de clients de choisir cet abonnement.

Les plus futés auront d'ailleurs vite compris que, pour la plupart des clients, une offre prepaid avantageuse est souvent meilleur marché qu'un abonnement.

Particulièrement intéressante pour les utilisateurs fréquents comparis.ch a également comparé la nouvelle offre d'Orange avec celles de ses concurrents Swisscom et Sunrise. Au niveau des prix, Orange se démarque désormais nettement du leader du marché Swisscom et peut pour le moins rivaliser avec Sunrise qui présente les prix les plus concurrentiels. comparis.ch a examiné chez quel opérateur l'iPhone 4 est le plus avantageux sur deux ans pour des utilisateurs occasionnels, moyens et fréquents (voir tableaux). Outre le prix du portable, ce calcul comprend les frais d'abonnement et d'utilisation.

Orange est surtout plus avantageux - et même nettement - pour les utilisateurs fréquents. Chez Sunrise, l'offre la plus avantageuse sur 24 mois est presque 600 francs ou 22% plus chère qu'Orange Me. Chez Orange, les utilisateurs occasionnels et moyens paient désormais à peu près autant que chez Sunrise.

comparis.ch a effectué un test avec un échantillon de quatre autres appareils montrant que Sunrise est en tête pour les utilisateurs occasionnels et moyens. Pour les utilisateurs fréquents, Orange est également l'opérateur le plus avantageux avec ces portables.

«Pour le consommateur sensible aux prix, Orange est donc désormais une alternative à Sunrise», estime Ralf Beyeler, expert télécom chez comparis.ch. «Jusqu'ici, Orange se positionnait au niveau pareil de prix élevé que Swisscom. Nouvellement, Orange mise tout comme Sunrise sur des tarifs avantageux. Sunrise devra réagir et adapter ses prix pour les utilisateurs fréquents, un segment particulièrement convoité. Les marges élevées de la téléphonie mobile laissent largement de quoi ajuster les prix à la baisse», commente Beyeler. Après cette amélioration au niveau des prix, Beyeler exige de l'opérateur Orange qu'il mette rapidement en oeuvre les investissements annoncés et plus que nécessaires pour améliorer sa couverture réseau.

Contact:

Ralf Beyeler
Expert télécom
Téléphone: 044 360 52 77
Portable: 079 467 07 81
E-mail: ralf.beyeler@comparis.ch
www.comparis.ch/telecom

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100608653> abgerufen werden.